
L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général, comme suit:

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
CANADA

Ottawa, le 19 février 1952.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., qui sera assermenté comme Gouverneur général du Canada dans la matinée du jeudi, 28 février 1952, arrivera ce jour même à l'entrée principale de l'hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi.

Lorsqu'on aura avisé Son Excellence que tout est prêt, il se rendra à la Chambre du Sénat pour ouvrir la sixième session du vingt-et-unième Parlement du Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma haute considération.

H. F. G. LETSON
(Major général)

Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable

Président du Sénat,
Ottawa.

Ordonné: Que ladite communication soit déposée sur la Table.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général du Canada étant venu et ayant pris place au Trône,

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:—

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Nous nous rencontrons à un moment où la population du Canada pleure, avec les autres peuples du Commonwealth, la mort de son regretté souverain, le roi George VI. Feu Sa Majesté était très aimée de tous Ses sujets

canadiens, qui conservent un vif souvenir de Sa visite en ce pays et des nombreux liens qui l'unissaient à Son peuple canadien. Nulle part au Commonwealth n'a-t-on éprouvé plus que chez nous le sentiment d'un deuil personnel. Je me joins à vous pour exprimer de profondes condoléances à Sa Majesté la Reine, à la reine Elizabeth la reine mère, à la reine Marie, à la princesse Margaret et à tous les membres de la famille royale.

Le peuple canadien a déjà eu l'avantage de rencontrer sa nouvelle souveraine. Au cours de Sa visite en notre pays, il y a quelques mois, Sa Majesté a créé, chez Ses sujets canadiens, une impression profonde et durable. En assumant Ses lourdes responsabilités, Sa Majesté peut être assurée de la loyauté et du dévouement tout entiers du peuple canadien.

Je suis profondément sensible à l'insigne honneur que m'a fait feu Sa Majesté en me désignant comme Son représentant personnel dans mon pays natal. J'assume mes fonctions de représentant de la Reine avec un vif plaisir à la pensée des relations que j'aurai désormais avec vous. J'apprécie hautement l'avantage d'être associé aux travaux que vous accomplissez au Parlement pour le bien-être et le bonheur du peuple canadien.

La situation internationale ne cesse de causer de l'inquiétude et d'obliger mes Ministres à consacrer beaucoup d'attention à nos affaires extérieures. Le Gouvernement demeure convaincu que les nations du monde libre doivent continuer d'augmenter leur puissance conjuguée, afin de garantir une paix et une sécurité durables en décourageant réellement l'agression.

En Corée, il n'a pas encore été possible d'en venir à un armistice, mais les négociations tendant à cette fin se poursuivent toujours. Les troupes canadiennes, de concert avec leurs camarades d'autres membres des Nations Unies, continuent de servir avec distinction dans ce pays malheureux.

Une formation de l'Armée canadienne fait maintenant effectivement partie des forces intégrées de l'Alliance de l'Atlantique-Nord en Europe; d'autres éléments du Corps d'aviation royal canadien sont graduellement acheminés outre-mer. Des modifications à la législation relative à nos forces armées seront soumises à votre approbation.

Vous serez aussi invités à approuver une nouvelle contribution du Canada au Plan de Colombo et une aide technique aux pays insuffisamment développés.

Un traité de paix avec le Japon a été signé et sera soumis à votre examen.

Au pays, notre économie est encore très active. Le commerce extérieur et les mises de fonds atteignent des niveaux sans précédent. De façon générale, l'emploi reste à un niveau élevé. Les pressions inflationnistes se font toujours fortement sentir et elles exigent le maintien de mesures anti-inflationnistes.

Par malheur, la fièvre aphteuse est apparue chez les bestiaux dans un secteur peu étendu de la Saskatchewan. On a pris immédiatement des mesures pour circonscrire la zone atteinte, pour extirper la maladie et pour faire face à l'état de choses découlant de l'interdiction des envois de bétail et de viande aux États-Unis sous l'empire de la loi de ce pays.

Un conseil d'ingénieurs a été établi pour préparer une demande à soumettre à la Commission mixte internationale relativement à la mise en valeur de l'énergie hydro-électrique dans la section internationale du fleuve Saint-Laurent.

A titre de mesure destinée à favoriser la mise en valeur de nos ressources naturelles, vous serez invités à étudier des dispositions législatives tendant à permettre au Chemin de fer national-canadien d'aménager un embranchement entre Terrace et Kitimat, en Colombie-Britannique.

Vous serez invités à étudier des mesures législatives visant à modifier la loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants et la loi de 1951 sur les avantages destinés aux anciens combattants.

On vous soumettra un projet de loi tendant à reviser la loi de l'immigration. Si l'on réussit à disposer de ce bill au cours de la présente session, vous serez saisis d'amendements connexes à la loi sur la citoyenneté canadienne.

Vous serez invités à approuver un projet de loi ayant pour objet d'autoriser le gouvernement fédéral à conclure avec les provinces de nouveaux accords relatifs à la location de domaines fiscaux.

Vous serez invités à étudier une mesure pourvoyant au rajustement de la représentation à la Chambre des communes.

Vous serez priés d'étudier un projet de revision complète du Code criminel préparé par une commission qui y travaille depuis trois ans.

On présentera un projet de loi en vue d'autoriser certaines mesures préliminaires à l'établissement d'une bibliothèque nationale.

On soumettra également un projet de loi relatif aux marques de commerce.

Vous serez saisis d'autres mesures comportant des modifications à la loi des aliments et drogues; à la loi des grains du Canada; à la loi des installations frigorifiques; à la loi du prêt agricole canadien; à la loi de la pension du service civil; à la loi du cours monétaire; à la loi de la marine marchande au Canada; à la loi des Territoires du Nord-Ouest; à la loi de l'aéronautique; à la loi sur la radio; à la loi d'indemnisation des employés de l'État (1947) et à la loi de 1940 sur l'assurance-chômage.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez priés de pourvoir, pour la prochaine année financière, à tous les services essentiels, ainsi qu'à la défense du pays et à l'exécution des engagements que nous avons contractés sous l'empire de la Charte des Nations Unies et du Traité de l'Atlantique-Nord.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

PRIÈRES.

L'honorable sénateur Hugessen présente au Sénat un bill intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.